

Canadiens qu'ils auraient une vie meilleure avec un gouvernement libéral à Ottawa?

Ce que nous avons maintenant, c'est un nouveau slogan pour le Canada. Au lieu d'avoir une relance pour le Canada, nous avons un nouveau slogan: sous les libéraux les temps sont difficiles. Le Fonds monétaire international nous a montré à quel point. C'est la première fois de mémoire de nombreux Canadiens que nous connaissons ici une période de croissance négative.

M. Nystrom: Les années 30.

M. Baker (Nepean-Carleton): J'estime que nous n'avons pas connu ce genre de situation depuis que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a vu le jour. C'est là le genre d'inconséquence que nous devons affronter.

Le gouvernement, qui dit aimer les petites entreprises, va les aider à cause des emplois qu'elles fournissent aux jeunes et aux autres travailleurs. Il va étudier à nouveau les modifications législatives possibles et les mesures qu'il pourrait prendre à l'égard des petites entreprises.

Il doit être affreux pour les députés d'en face de se rendre en fin de semaine dans leurs circonscriptions. Cela doit être drôlement dur pour eux. Ils ont toute ma sympathie. Toutefois, j'ai aussi de la sympathie pour les victimes de cette politique, qui est un tissu d'inconséquences et qui nuit non seulement à notre pays, mais encore à de nombreux Canadiens qui ont cru, en réalisant ce gouvernement, que quelque chose de raisonnable serait fait. Voilà où nous en sommes et c'est dans ce contexte que nous étudions ce projet de loi.

• (1440)

Je profite du fait que le ministre est ici pour lui faire une proposition dont je lui enverrai confirmation par la poste. Je recommande certaines modifications à la loi sur l'assurance-chômage ainsi qu'au niveau des allocations, car il existe certaines injustices à cet égard.

J'ai en main la lettre datée du 14 mai 1982 que m'a envoyée une de mes électrices, M^{me} M. E. Villeneuve du 4, promenade David, à Nepean en Ontario. Avec l'aide d'autres personnes, elle a préparé et fait circuler dans la région d'Ottawa-Carleton pour la faire signer, une pétition dans laquelle elle réclame des changements. L'idéal, c'est de faire consigner la lettre au compte rendu, car elle expose bien la situation. Voici ce que dit cette dame:

Je conteste le fait que les femmes qui prennent congé pour l'adoption d'un bébé n'aient pas droit aux allocations de chômage.

Les mères naturelles qui ont un bébé et sont en congé de maternité, reçoivent des allocations de chômage; par ailleurs, certaines catégories de fonctionnaires fédéraux reçoivent maintenant des indemnités supplémentaires de leur ministère. Les mères naturelles peuvent également reprendre leur travail dès qu'elles jugent avoir besoin de leur traitement.

Les mères adoptives doivent prendre un congé de six mois, imposé par la Société d'aide à l'enfance, et elles ne reçoivent pas d'allocations de chômage ni d'indemnités de leur ministère.

Le couple qui adopte un enfant assume de ce fait les obligations financières de l'État. L'adoption impose bien des contraintes et les délais sont très longs; aussi, les parents adoptifs ont bien le droit de jouir de privilèges analogues à ceux

Assurance-chômage—Loi

qu'ont les autres parents. A notre époque, personne ne peut se passer de traitement pendant six mois, et je paie mes primes d'assurance-chômage comme tout le monde.

C'est extrêmement injuste et, en lisant la pétition ci-jointe, vous constaterez que bien d'autres personnes que moi s'insurgent contre une telle injustice qui est indéfendable. Il est temps que le gouvernement offre des allocations de chômage aux mères adoptives au lieu d'augmenter sans cesse les allocations des mères naturelles.

Voilà ce que pense cette dame, qui se trouve dans cette situation. Voici la fin de sa lettre:

Je vous demande de présenter cette lettre et cette pétition au ministre. Je serais très heureuse de recevoir une réponse.

Je peux dire au ministre que je lui ai écrit aujourd'hui même et que je lui ai également fait parvenir la pétition. Mais comme nous devons cet après-midi parler, de la loi sur l'assurance-chômage, je vais lui faire directement part de mes vues.

Je suis certain que, s'il n'en tenait qu'à lui, les programmes du gouvernement seraient très différents. Il ne voudrait pas devoir se rendre à Winnipeg tous les jours pour y défendre les banalités du ministre des Finances qui soutient qu'il n'y a rien à faire. Je suis certain que c'est aussi le cas d'un tas de députés de l'arrière-ban de son parti. C'est pourquoi ils sont mécontents. Je tiens à dire à mes amis du parti libéral que, s'ils gardent le silence, il peut se produire deux choses. Soit le gouvernement continuera à appliquer la politique actuelle qui nuit tant à leurs électeurs, soit il l'abandonnera pour adopter des mesures qui ne suffiront pas à répondre aux besoins du pays.

Nous sommes des députés de l'opposition. Le gouvernement se tourne constamment vers nous pour nous demander conseil. Nous lui donnons notre avis et il n'en tient jamais compte. Seuls les députés libéraux peuvent le convaincre d'abandonner sa politique fiscale nocive; et vous ne réussirez pas à le faire en caucus, je vous le dis mes chers amis, par l'entremise de monsieur l'Orateur, vous n'y arriverez pas.

Il est grand temps que les députés de l'arrière-ban du parti libéral se rendent compte du pouvoir qu'ils détiennent et s'expriment publiquement, dans le cadre du débat actuel et à chaque fois qu'ils le peuvent, pour faire valoir le système parlementaire britannique dont se réclame le leader du gouvernement à la Chambre lorsque cela lui convient.

M. Pinard: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je vois que mon honorable collègue fait son discours habituel du vendredi après-midi et s'amuse à salir le gouvernement et les députés de l'arrière-plan. Je tiens à lui assurer que notre parti est solidaire et qu'il n'est pas question que les libéraux appuient quelque gouvernement conservateur que ce soit ou sa politique.

Comme il a fait allusion à moi et à la tradition parlementaire britannique, je veux profiter de l'occasion pour signaler, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que je viens d'annoncer publiquement mon intention de charger un comité spécial d'examiner un projet de réforme parlementaire au début de la semaine prochaine. J'espère que le député y fera connaître ses vues et ne s'en tiendra pas au document qu'il a déposé il y a un ou deux ans, car ses propositions n'étaient guère valables.